



## **Clean & Collect, un projet local écologique pour alimenter le plan d'action européen en faveur du milieu marin**



Identification des déchets anthropiques par l'association Marineland. © Association Marineland

**Vous aimez la mer et œuvrez à la protéger ? Nous aussi ! Samedi 8 mai 2021, s'est tenue la troisième édition du programme scientifique *Clean & Collect* lancé par l'Association Marineland en partenariat avec l'organisme d'Etat CEDRE et le soutien de la ville d'Antibes.**

Organiser des ramassages de plage et sensibiliser à l'environnement ? Oui, et surtout au service de la science ! L'Association Marineland et la commune d'Antibes se sont engagées aux côtés de l'organisme CEDRE<sup>1</sup>, en tant qu'opérateurs, en proposant le suivi d'un nouveau site pilote dans les Alpes Maritimes. Ces sites d'études et les résultats collectés par les programmes scientifiques locaux comme *Clean & Collect* ont pour but de participer à enrichir les données nationales permettant d'alimenter les politiques publiques françaises et européennes.

---

<sup>1</sup> Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), organisme mandaté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTE) est opérationnellement impliqué depuis 2009 dans la problématique des déchets dans l'environnement marin. Il a créé le réseau de surveillance des macro déchets sur le littoral français.

« Le programme *Clean & Collect* vise à la fois à sensibiliser les populations aux questions environnementales au travers d'une action concrète, mais aussi d'en extraire des données utiles visant à protéger l'environnement marin », assure Sidonie Catteau, cheffe de projet à l'Association Marineland.

Le programme se décline en trois volets. Tout d'abord, « la collecte et la science participative » qui favorise l'apport des citoyens à la connaissance scientifique, « l'analyse et le reporting » qui viendront alimenter les politiques publiques, et enfin, tout aussi crucial, le volet de la « sensibilisation ». Les déchets anthropiques collectés sont identifiés et classés par catégorie, selon un protocole commun à l'ensemble des sites pilotes français. Ces éléments rejoignent par la suite des banques de données nationales pour être comparées et analysées.

« Malgré le confinement, nos programmes de recherche et de conservation en faveur de l'environnement restent une priorité. Aujourd'hui, c'est notre troisième intervention sur ce nouveau site pilote et le prochain est prévu pour le mois de juillet », remarque Sidonie Catteau, de l'Association Marineland.

A raison de 4 fois par an, les 100 mètres prédéfinis de la plage pilote seront scrupuleusement nettoyés pour mener à bien ce projet, permettre d'être force de proposition et participer à l'enrichissement de données fiables.

Le recyclage, le tri des déchets et le réemploi des matériaux sont des piliers essentiels de la protection du milieu marin. Un principe d'économie circulaire qui se base sur une politique volontariste de réduction de nos déchets. Le programme *Clean & Collect* vient donc s'inscrire dans les nombreux projets menés en faveur d'une meilleure gestion des déchets et d'une sensibilisation à la pollution marine.

#### ***A propos de CEDRE***

*Expert en pollutions accidentelles des eaux, le Cedre rayonne en France et à l'international depuis près de 40 ans. Mandaté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), le Cedre est opérationnellement impliqué depuis 2009 dans la problématique des déchets dans l'environnement marin. A ce titre, le Cedre a été amené à élargir son activité de recherche à l'amélioration des connaissances sur la pollution de l'environnement marin par les déchets.*

*Pour en savoir plus : [www.cedre.fr](http://www.cedre.fr)*

#### ***A propos du Conservatoire du Littoral***

*Le Conservatoire du Littoral assure la protection de 200 000 hectares sur plus de 750 sites, représentant environ 1 600 km de rivages maritimes, soit 15 % du linéaire côtier. Son objectif est d'acquérir un tiers du littoral français afin qu'il ne soit pas construit ou artificialisé. Il contribue également à protéger le patrimoine culturel du littoral.*

#### ***A propos de l'Association Marineland***

*L'Association Marineland a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.*